



Pour une RETRAITE (plus simple,
plus juste, pour tous

Bilan à mi-parcours de la plateforme de participation citoyenne

Une participation importante des citoyens au débat sur la mise en place d'un système universel des retraites.

Depuis sa mise en ligne en mai dernier, la plateforme de participation citoyenne <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/> a enregistré près de **20 000** inscriptions, plus de **180 000** votes et plus de **27 000** contributions ont été postées.

La plateforme offre un débat de qualité : les participants débattent, argumentent, échangent leurs points de vue dans le respect des opinions de chacun. Seulement 9 contributions ont dû être retirées de la plateforme en raison de leur caractère injurieux, soit un taux de modération de 0,03%. Cette plateforme est un bon indicateur des convictions des Français sur la retraite et des questions qu'ils se posent à propos de la mise en place d'un système universel.

D'ores et déjà, il ressort que les participants adhèrent largement aux constats formulés par le Haut-Commissaire à la réforme des retraites sur la complexité et l'injustice du système actuel : 77% des participants sont d'accord avec le constat « Le système actuel par sa complexité (42 régimes différents) génère de l'injustice et pénalise les mobilités professionnelles ¹ ».

Cette adhésion se retrouve dans les propositions des participants qui souhaitent une harmonisation des règles de calcul et d'acquisition des droits. Les différences entre le public et le privé reviennent régulièrement dans les débats, et émerge un consensus assez net sur la nécessité de mettre en place un régime universel comportant des règles communes à tous. Pour autant, des débats subsistent, notamment sur la prise en compte des spécificités de certaines professions : la question de la pénibilité est posée, tout comme celle d'un taux de cotisation modulable selon les professions (par exemple les indépendants) - ou à la demande. Enfin les inégalités d'espérance de vie sont souvent cités au regard des conditions de départ à la retraite

¹ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quel-systeme-de-retraite-pour-tous-les-actifs/consultation/consultation-3/opinions/constat-validez-ou-completez-le-constat-formule-par-le-haut-commissaire/un-systeme-complexe-de-42-regimes-differents-qui-alimente-la-perception-d-etre-moins-bien-traite-que-les-autres>

Coexistent donc deux approches :

- un consensus assez large sur la nécessité d'un système plus juste, plus égalitaire, avec des règles communes à tous. L'alignement des régimes spéciaux et des régimes des élus sur le droit commun est fortement attendu comme un exemple, de nature à rendre crédible la "promesse" d'un régime universel.
- une vision plus soucieuse d'équité caractérisée par la volonté de tenir compte des spécificités de certaines professions et de certaines situations.

Un autre sujet largement débattu est celui de l'évolution des structures familiales, et de ses conséquences sur les droits à retraite. Sur les sujets des droits familiaux et conjugaux, la lecture des contributions des participants illustre la diversité des convictions sur la prise en compte des enfants dans le calcul de la retraite, de la solidarité de la société au regard des familles et des parents qui interrompent leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfants.

A noter également une attention particulière des contributeurs sur le sujet de la fin de carrière, avec des propositions autour de l'aménagement du temps de travail et de la transmission des compétences aux plus jeunes (on note un consensus sur ces deux propositions). Se pose également la question de l'acquisition de droits pour les plus jeunes et notamment la possibilité d'obtenir des points dans le cadre des études. Sur ce point, les opinions des participants divergent largement.

En définitive, le consensus s'établit assez nettement sur un système qui garantisse plus d'égalité et de justice et qui apporte également plus de solidarité, et de protection face à la diversité des parcours professionnels, des parcours de vie et aux différences d'états de santé.

Les 10 propositions des citoyens ayant recueilli le plus de votes

Les propositions qui suivent sont l'expression des contributeurs. Les verbatim apparaissent entre guillemets. **Ces propositions et commentaires n'engagent que leurs auteurs.**

(les positions en vert sont celles qui ont recueillies le plus de votes)

1. « Ce projet n'a que pour seul objectif de casser de l'agent public. Ce projet qui se veut pour tous a pour seul objectif de faire des économies pour l'Etat »² -327 votes

197 votes « contre », 111 votes « pour », 19 votes « mitigé »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
Le débat se concentre davantage sur les différences entre le public/privé que sur la proposition initiale: sont évoquées les différences de rémunération, les conditions de travail, et les avantages qui existent dans chacun des régimes. « <i>La retraite est un système défini lors du recrutement et qui vient compenser partiellement les désavantages [du secteur public]</i> » rappellent les participants à plusieurs reprises. La règle de calcul sur les des 6 derniers mois est jugée plus favorable au travailleur. L'intégration des primes des fonctionnaires dans le calcul de la retraite est également évoquée à plusieurs reprises. Un contributeur rappelle la difficulté de savoir	« <i>il faut éviter de confondre la défense du service public et la défense des privilèges des agents censés assurer le service public.</i> ». Les arguments postés « contre » cette proposition rejettent son caractère partisan, voire « hors sujet » et reprennent la nécessité d'harmoniser les règles pour plus d'égalité et mettre fin à « <i>une haine du public</i> », il faut « <i>mettre tout à plat [pour] un seul régime.</i> », « <i>un régime universel pour tous les Français est indispensable avec les mêmes droits, les mêmes critères de calcul et aucun passe-droit</i> ». L'intégration des primes dans le calcul de la retraite

² <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quel-systeme-de-retraite-pour-tous-les-actifs/consultation/consultation-3/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/regime-fonction-publique>

exactement combien cotise l'Etat pour chaque agent public.	pour les fonctionnaires est également évoquée.
--	--

2. « Il me semble que la première mesure serait de supprimer le régime spécial de retraite des élus de la République. Le message envoyé aux citoyens serait clair! »³ - 315 votes

309 votes « pour », 5 votes « mitigé », 1 vote contre

Arguments « pour »	Arguments « contre »
Cette proposition est largement plébiscitée, au nom de l'exemplarité. « <i>La réforme ne sera acceptée que si elle est exemplaire</i> ». Cette mesure est présentée comme un gage de « respect » et une « restauration du vivre ensemble ».	Pas d'argument

3. « Un système pour le privé et un système pour les fonctionnaires⁴ (...) Deux systèmes au lieu d'un serait déjà une grande simplification tout en tenant compte des différences fondamentales des déroulés des carrières des deux systèmes. » (NDL : passer de 42 à 2 régimes) - 228 votes

159 votes « contre », 59 votes « pour », 10 votes « mitigé »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
« <i>je veux les avantages du privé si on me retire ceux du public</i> » : l'idée d'une « convergence » entre le public et le privé revient largement dans le débat (davantage que la proposition de 2 régimes de retraite). Au sujet de l'intégration des primes des fonctionnaires dans le calcul de la retraite, s'ajoutent ceux de la prise en compte de l'obligation de mobilité ou les contraintes (obligation de service)	Les arguments « contre » cette proposition militent pour un « <i>seul système pour tous</i> », avec le même taux de cotisation, la proposition de 2 systèmes étant jugée comme une « <i>demi-mesure</i> ». Les participants soulignent également l'avantage d'un seul régime pour les travailleurs qui passent du public au privé. L'intégration des primes dans le calcul de la retraite est évoquée.

4. « Inscrire la pénibilité du travail comme étant un facteur pondérant de la retraite »⁵ - 177 votes -

116 votes pour, 41 votes contre et 20 votes « mitigé »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
--------------------	----------------------

³ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quel-systeme-de-retraite-pour-tous-les-actifs/consultation/consultation-3/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/supprimer-regime-special-des-senateurs-et-des-deputes>

⁴ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quel-systeme-de-retraite-pour-tous-les-actifs/consultation/consultation-3/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/1-systeme-pour-le-privé-et-1-système-pour-les-fonctionnaires>

⁵ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quel-systeme-de-retraite-pour-tous-les-actifs/consultation/consultation-3/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/penibilite>

Les arguments « pour » ne reviennent pas sur la proposition, ils posent une question subsidiaire : les travailleurs connaissant des conditions de travail pénibles doivent-ils être mieux indemnisés ou travailler moins longtemps ? Dans ces débats le système universel n'est pas remis en cause : selon les participants il faut y introduire de la « justice », « même régime pour tous avec « quelques » modulations limitées ». La question de « l'estimation de la pénibilité » et du « calcul » des compensations (en indemnisation, en salaire, ou en départ anticipé à la retraite) est considérée comme complexe, voire problématique.	Les arguments « contre » traitent deux problématiques ; d'une part l'évaluation objective de la pénibilité, d'autre part la nature de la prise en compte de la pénibilité : celle-ci relève selon eux davantage de la politique salariale car « <i>c'est trop tard au moment de la retraite, ceux qui ont trimé dur durant toute leur vie ont une espérance de vie trop courte</i> ».
---	---

5. « A la retraite nous avons tous la même activité, donc même salaire pour tous quelle que soit l'activité précédemment exercée ! Avec un tarif de retraite décidé chaque année en fonction des finances et même MONTANT POUR TOUS. »⁶ - 176 votes

120 votes « contre », 42 votes « pour » et 14 votes « mitigé »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
Certains contributeurs précisent que cette mesure ne doit concerner que la retraite de base. D'autres adhèrent à cette proposition justifiant le fait que « <i>les travailleurs qui ont bien gagné leur vie ont de toute façon une épargne ou réalisé des investissements</i> » leur permettant de préserver leur niveau de vie. Cette proposition selon d'autres a également le mérite de renforcer le principe d'un système en répartition, et solidaire d'assurer à tous les retraités un niveau de vie décent.	Une telle mesure est jugée contreproductive car favorisant in fine « <i>les plus aisés qui pourront investir (...) et défiscaliser en masse, ce qui baisserait les recettes publiques</i> ». Les arguments « contre » soulignent la différence entre « égalité » et « équité » et pointe le risque de la désincitation au travail, de la fuite des cerveaux. Des contributeurs proposent plutôt un seuil minimal de retraite décent, et un plafonnement des plus hautes retraites.

6. Ne pas prendre en compte les enfants pour les calculs de la retraite⁷ - 149 votes

92 votes « pour », 56 votes « contre », 1 vote « mitigé »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
Les arguments en faveur de cette proposition reposent principalement sur le principe de la liberté d'avoir ou de ne pas avoir des enfants. Les dispositifs en faveur des parents sont considérés comme créant une « inégalité » entre les couples avec et sans enfants. Les enfants doivent être pris en charge dans le calcul de l'impôt sur le revenu et via les allocations familiales davantage que dans les droits à la retraite « <i>ce n'est pas au moment de la retraite que [les enfants] coûtent plus chers</i> ». La majoration de 10% est jugée « disproportionnée », « injuste » car favorisant les plus hauts revenus.	« <i>La carrière des femmes est impactée négativement par chaque naissance</i> », à cela s'ajoute les inégalités salariales femmes-hommes, il faut donc « <i>rééquilibrer ces inégalités frappantes</i> ». « <i>Intégrer les enfants dans la retraite est une mesure de bon sens et c'est aussi construire un modèle d'équilibre générationnel</i> », ce constat revient dans les arguments postés qui rappellent l'importance d'une politique familiale dans un système en répartition : « <i>Le choix d'un enfant est, il est vrai personnel, mais par contre la contribution de celui-ci profite à tous demain</i> ».

⁶ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quel-systeme-de-retraite-pour-tous-les-actifs/consultation/consultation-3/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/revenu-de-retraite-identique-pour-tous>

⁷ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quelle-prise-en-compte-des-enfants-dans-la-retraite/consultation/consultation-5/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/ne-pas-prendre-en-compte-les-enfants-pour-les-calculs-de-la-retraite>

7. « Actuellement un clivage existe entre les personnes issues de la fonction publique et du privé. Ce clivage est principalement issue du mode de calcul (...) Je propose donc que pour une question d'équité entre les citoyens, le mode de calcul par points prennent en compte l'ensemble de la rémunération des citoyens quelques soient l'emploi tenu (privé ou public). »⁸ - 139 votes

114 votes « pour », 13 votes « mitigé », 12 votes « contre »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
« Comparons la totalité des éléments composant les retraites avant de prendre position et évitons les oppositions public-privé qui sont la conséquence d'informations volontairement tronquées faussant complètement le débat » rappelle un contributeur « halte aux idées préconçues » avertit un autre. Le sujet de l'intégration des primes dans le calcul de la retraite des fonctionnaires est à nouveau largement évoqué. Dans ce débat, le calcul de la retraite sur les vingt-cinq meilleures années est jugé plus favorable que sur les 6 derniers mois.	L'intégration des primes dans le calcul de la retraite est perçue ici comme une mesure qui créera de l'inégalité entre les fonctionnaires qui en bénéficient et ceux qui n'en bénéficient pas. Les contributeurs replacent la question de la rémunération au cœur du débat : le problème entre le public et le privé n'est pas tant les écarts dans le mode de calcul de pension, que dans les écarts de salaire.

8. « Permettre aux personnes qui le souhaitent de réduire leur temps de travail sans amputer leur montant de retraite mais en réduisant leur revenu sur les dernières années à un montant proche de leur montant de retraite cet écart pouvant permettre aux entreprises de recruter et former un jeune »⁹ - 131 votes

116 votes « pour », 10 votes « contre », 5 votes « mitigé »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
Les contributeurs plaident pour un « atterrissage en douceur » pour les futurs retraités, et lient souvent ce dispositif à l'intégration et la formation d'un jeune. Pour autant, ils précisent que cette mesure ne doit pas avoir d'impact sur l'acquisition de droits à la retraite pour le futur retraité. Le besoin d'informations sur les dispositifs déjà existants est souligné.	Un contributeur témoigne : un tel dispositif est mis en œuvre dans son entreprise : le temps partiel est proposé, sans que la charge de travail soit allégée.

9. « La prise en compte d'une partie au moins des études supérieures dans les trimestres apparaît donc nécessaire à l'équité. »¹⁰ - 130 votes

70 votes « pour », 46 votes « contre », 14 votes « mitigé »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
--------------------	----------------------

⁸ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quel-systeme-de-retraite-pour-tous-les-actifs/consultation/consultation-3/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/reforme-equitable-pour-la-fonction-publique>

⁹ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/1-comment-donner-plus-de-liberte-dans-la-transition-emploi-retraite-et-la-gestion-de-la-fin-de-sa-carriere/consultation/consultation/opinions/piste-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/favoriser-le-temps-partiel-en-fin-de-carriere>

¹⁰ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/quel-systeme-de-retraite-pour-tous-les-actifs/consultation/consultation-3/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/lutter-contre-les-inegalites-selon-les-situations>

Les internautes en faveur de cette proposition proposent des mesures concrètes (« 4 trimestres de cotisation sur la base du SMIC », doublement des points pour les cursus difficiles, comme les études de médecine) ou proposent alors de limiter cette proposition aux personnes qui ont une trop grosse décote. Le cout actuel du rachat des années d'études est jugée trop onéreux.	« il appartient aux étudiants de mener des études rentables qui les conduiront vers des professions leur permettant de profiter des possibilités déjà offertes de rachat ». Les arguments « contre » reposent essentiellement sur le fait que l'entrée tardive sur le marché du travail est due à des études longues, qui garantissent un meilleur salaire, et donc in fine une meilleure pension.
---	--

10. « La divergence actuelle des modes de calculs entre les cotisants du secteur privé et ceux du secteur public ne va pas dans le sens de l'égalité entre les citoyens. Il faut donc un système de calcul de retraite identique entre le public et le privé, en supprimant les régimes spéciaux, mais en permettant de pondérer les règles de départ à la retraite selon la pénibilité des postes (dans le public et dans le privé). »¹¹ - 127 votes

85 votes « pour », 32 votes « contre » 10 votes « mitigé »

Arguments « pour »	Arguments « contre »
Les arguments « pour » soutiennent la mise en place de règles communes entre le public et le privé, en intégrant notamment les primes dans le calcul de la retraite pour les fonctionnaires. La crainte d'un alignement par le bas est exprimée.	La création de règles communes doit s'accompagner d'une réflexion sur la politique salariale : la règle des 6 derniers mois à son sens lorsqu'on regarde la progression des salaires dans la fonction publique rappelle un internaute. Les contributeurs pointent le risque de créer des inégalités de pensions à la suite de la mise en place de règles de calcul de droit identiques pour le privé et le public.

¹¹ <https://participez.reforme-retraite.gouv.fr/consultations/prendre-sa-retraite-a-quel-age-et-a-quelles-conditions/consultation/consultation-4/opinions/pistes-de-solution-debattez-des-pistes-de-travail-et-ou-formulez-vos-propres-propositions/alignement-des-retraites-du-secteur-privé-et-du-secteur-public>